

Le Petit Toupin

Bulletin municipal N° 78 - Juin 2015



PRUNIERES



BELVÉDÈRE

Un nouveau belvédère réalisé avec l'aide des habitants.

----> Lire page 5

4 pavillons bleus pour Serre-Ponçon

Un label européen de qualité pour récompenser les acteurs de Serre-Ponçon.

---> lire page 8

Programme été

Les associations se mobilisent pour vous offrir des animations estivales.

----> lire page 7



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Comme vous le savez et comme vous le découvrirez dans les pages suivantes, nous avons aménagé le parking du belvédère, celui qui mène au port de Prunières. Les touristes pourront découvrir grâce à trois panneaux qui complètent celui du SMADESEP, des informations utiles pour leur séjour sur notre territoire. Cette opération semble modeste mais je crois qu'il est important pour notre économie touristique d'apporter de l'information et de l'accueil.

Ce dernier point est perfectible car il y a vraiment un manque d'équipements publics, comme des toilettes, le long de la RN94. J'ai d'ailleurs interpellé nos conseillers départementaux à ce sujet.

Mais il y a un sujet qui préoccupe tous les éleveurs et le maire que je suis, c'est bien sûr le loup.

Certains médias ont annoncé que j'avais pris un arrêté de tir le concernant, comme l'ont fait certains de mes collègues. Ce n'est pas le cas pour l'instant, mais je reconnais que la pression de ce prédateur devient intolérable. Les attaques et les victimes se multiplient, le loup n'a peur de rien et de personne, il est parfois très proche des habitations, l'actualité récente à Seyne les Alpes est d'ailleurs inquiétante. L'Etat doit prendre la mesure du danger qui pèse sur les troupeaux et sur les éleveurs. Il doit poursuivre et amplifier les mesures de régulation, engager et permettre des actions qui visent à repousser les loups hors des zones pastorales. Cette situation est très préoccupante pour l'économie agricole, voire touristique, et surtout pour la tranquillité et la sécurité publique.

J'espère que l'ensemble des troupeaux qui rejoignent les alpages passeront un bon été et pâtureront en toute quiétude.

Pour cet été dans notre village, les associations communales préparent un programme de bons moments conviviaux, pendant lesquels nous aurons plaisir de nous retrouver. J'invite d'ailleurs les nouveaux habitants à venir se présenter à l'occasion de l'apéritif de la fête patronale le 02 aout.

Enfin je souhaite la pleine réussite à tous les élèves, petits et grands, qui vont bientôt passer des examens scolaires et aussi à Florence Olivreau, pour son exposition à la mairie de Séoul, durant laquelle elle remettra au maire de ladite ville un petit présent au nom de Prunières.

Bon été à tous.
Pierre Doussot

Directeur de la Publication
Pierre DOUSSOT

Conception :
Florence OLIVREAU

Rédacteur : Florence Olivreau,

Crédits photos : Florence
Olivreau - Sandrine Farnaud



La Vie Municipale

page 2

Un hiver chargé pour l'équipe municipale

C'était il y a exactement un an, l'équipe municipale décidait de sortir une nouvelle version du Petit Toupin.

Organe de liaison entre tous les habitants, nous vous remercions des retours bienveillants que vous avez pu nous faire à son sujet.

L'hiver ayant été très chargé, nous n'avons pu vous le proposer en mars. Cette édition recouvre donc la période de janvier à mai.

L'hiver 2014 -2015 ce fût d'abord la préparation à accueillir dans de bonnes conditions les spéciales du Rallye Monte-Carlo. Nous avons d'ailleurs reçu les félicitations des organisateurs pour cette journée.

Puis une période de prise de décision et de concrétisation de projets importants pour la commune dont certains obligatoires.

Tout d'abord, la protection de l'eau potable : fin de la réalisation des études préalables, finalisation du financement des travaux, et bientôt le choix des entreprises.

Un processus long, mais nécessaire pour le futur de Prunierès.

Puis, toujours dans les travaux, les études et préconisations pour les travaux d'accessibilité ont été terminées. Ils se réaliseront en 3 tranches.

2015 : les toilettes publiques Salle Saint-Michel et Salle des Cérémonies, la rampe de l'église, puis fin 2015/2016 : La Mairie et le local technique du garage et enfin 2017 : la salle des Fêtes.

Durant cette période nous avons appréhendé de notre mieux les nombreux changements administratifs, réglementaires toujours plus nombreux, qui s'opèrent pour les communes.

Mais, cet hiver ce fut aussi l'occasion de vous retrouver sur des temps de convivialité. Avec les vœux du Maire, le partage de la galette des Rois, au printemps le chantier de réalisation de la calade, ou des réunions d'information. Un plaisir toujours partagé.

En ce début d'été, la commune s'apprête à accueillir de nombreux autres résidents, et toute l'équipe municipale ainsi que le personnel de la commune s'efforcent de rendre notre village accueillant (propreté, fleurissement) et opérationnel (gestion de l'eau, déchets, etc.).

Nous vous souhaitons un bon été et serons heureux de vous rencontrer au cours de nos différentes manifestations.

Vos élus :



Pierre
DOUSSOT



Robert
FRAYSSINES



Robert
COLOSIO



Brigitte
COMINOTTO



Martine
MARSEILLE



Florence
OLIVREAU



Jean-Pierre
BAYLE



Jérôme
FARNAUD



Bruno
DURAND



Robert
GUIEU



Roland
ARNAUD



1,2,3 campings !

Face à la conjoncture économique, en France, l'hôtellerie de plein air fait toujours plus d'adeptes. Le camping est un incontournable de la destination Serre-Ponçon. Leurs ouvertures sonnent le lancement de la saison estivale.

Avec 3 campings sur la commune, ce sont 3 ambiances différentes.

3 campings, 3 vues imprenables

Campings de bord du lac ou camping côté montagne, nos 3 campings sont fin prêt à accueillir les vacanciers.

A chacun sa vue imprenable. Sur le Morgon pour Le Nautic, la chapelle Saint-Michel pour le Roustou ou encore une vue panoramique à 180° sur le lac de Serre-Ponçon et la montagne de Chabrières pour Les Blanchons.

Camping familial, et international ils répondent aux attentes de ceux qui attendent calme et activités nautiques et de montagne à proximité.

Cartes d'identité

Le Roustou***.

Situé au bord du lac, c'est le plus vaste en terme de superficie avec 9 ha exploitables. Avec ses 230 emplacements, 30 bungalows, des services tels que : Bar, restaurant, piscine, tennis, plage privée, rampe de mise à l'eau avec ponton et bouée, ce camping arbore les 3 étoiles. En haute saison c'est une équipe de 12 personnes au service des vacanciers. Le camping est ouvert du 10 mai à fin septembre.



Du camping du Roustou vue imprenable sur la Chapelle Saint-Michel



Du camping du Nautic vue imprenable sur le Morgon

Le Nautic ***

Situé au bord du lac, avec ses 95 emplacements, 15 bungalows, des services tels que : Snack, pain frais tous les matins, piscine chauffée, jacuzzi, ponton et bouées ce camping arbore les 3 étoiles. En haute saison c'est une équipe de 5 personnes au service des vacanciers. Le camping est ouvert du 15 mai au 15 septembre.

Les Blanchons **

Situé entre le lac et la montagne de Chabrières, avec ses 20 emplacements, son gîte de 6/8 places, des services tels que : aire pour les groupes, salle de jeu, terrain de volley, de pétanque, jeu pour les enfants, des frigos à disposition, un sanitaire pour personne à mobilité réduite, ce camping arbore les 2 étoiles. Même en haute saison c'est une équipe familiale qui accueille les vacanciers. Le camping est ouvert du 1er juin au 04 septembre.



Du camping des Blanchons, vue imprenable sur tout le lac.

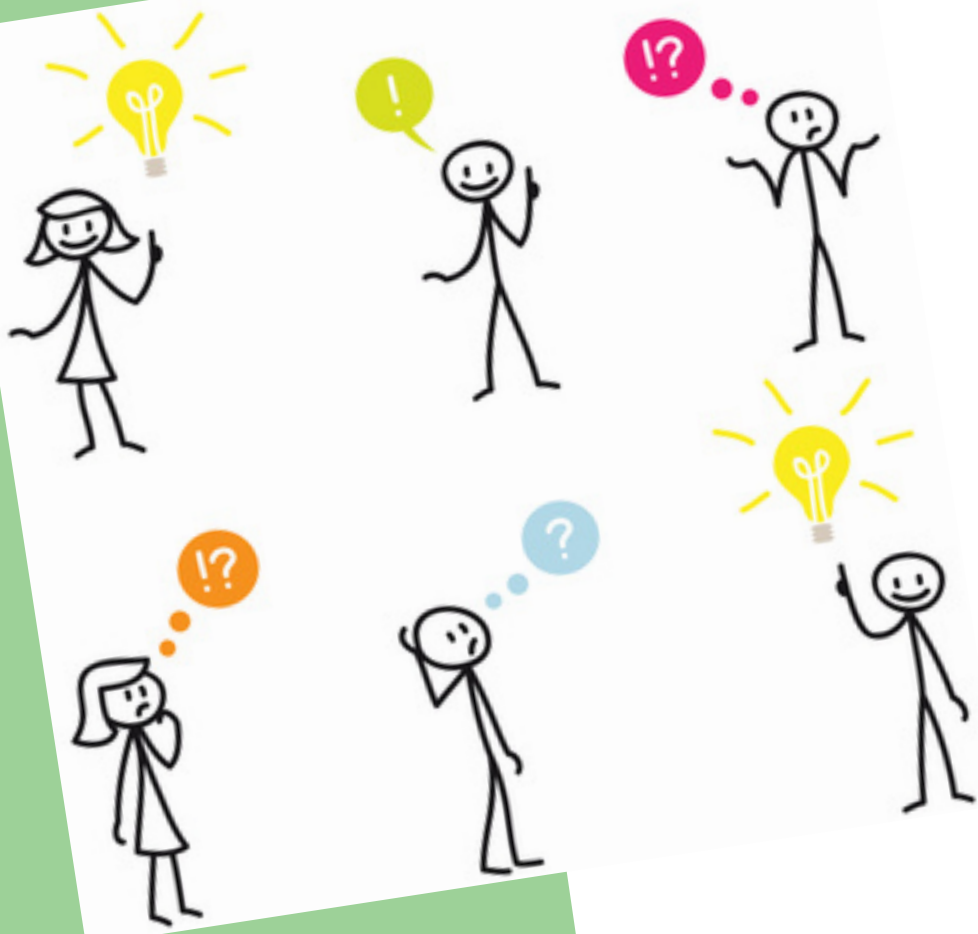
ZOOM sur....

Exceptionnellement
pas de zoom pour ce
numéro >>>>>

Surprise !

Cet été nous vous
préparons un zoom
«surprise» pour le Toupin
de la rentrée.

À ne pas rater !





Déneigement

Nous remercions vivement Yves Bertrand, qui a assuré le déneigement de la commune tout l'hiver.



Rallye Monte-Carlo

La commune était mobilisée pour accueillir les deux spéciales du Rallye Monté-Carlo. Nos associations étaient également présentes pour accueillir les spectateurs autour de cafés et viennoiseries, au départ.



Amontagnage

Vous aviez apprécié la journée d'amontagnage avec nos éleveurs l'an passé. Nous reconduisons celle-ci cette année. Celui-ci s'effectuera à partir du 25 juin. La date précise sera communiquée *sur notre site ou en mairie*.

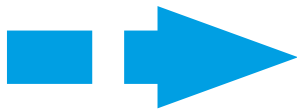
Un nouveau Belvédère

C'est avec les habitants que la commune de Prunières a réalisé l'aménagement d'un belvédère sur le parking à l'entrée de la commune et instructif de deux jours. Ce belvédère signale désormais la commune de Prunières comme étant porte d'entrée du Parc national des Écrins s'étendant des rives de Serre-Ponçon à la montagne de Chabrières.

Lors de cet aménagement, certains d'entre vous ont pu profiter du savoir-faire du Parc national des Écrins pour recevoir des informations. Un belvédère qui fait le lien entre le patrimoine ancien et celui du XX^e.siècle, de par la vue directe sur la montagne sur le Morgon, la montagne de Chabrières et notre commune agricole. Cet aménagement qualitatif de ce parking a pu être financé par le projet Leader.

Toutes les photos et vidéos à retrouver sur notre site Internet www.pruniere.fr et dans le journal du Parc national des Écrins.





Nouveaux sentiers

Le sentier de bord du Lac, reliant Prunières à Chanteloube, réalisé par le SMADESEP, est à présent terminé. Le balisage est en cours d'installation.

Fête de la mobilité le 20 septembre 2015.

Pour la deuxième année, la commune participera à la fête de la mobilité qui se déroulera comme l'an passé à la baie de Chanteloube. Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, l'idée est de faire la part belle aux modes de déplacement sans moteur. L'an passé nous avons rallié Chanteloube en vélo électrique et canoës. Cette année encore nous utiliserons les canoës pour nous rendre à Chanteloube, mais avec quelques détours. Ce week-end étant aussi celui de la fête du Patrimoine, nous en profiterons pour une visite guidée autour de la chapelle Saint-Michel voir du barrage toujours à la rame.... [L'inscription se fera sur notre site.](#)

du Port de Prunières, renommé «Le Parking du Belvédère». Un chantier convivial des arts d'Art et d'Histoire, porte d'entrée du Parc national des Écrins, et commune qui

realiser deux calades traditionnelles, dont une, au pied de 3 nouveaux panneaux de la chapelle et le barrage, le patrimoine environnemental avec une vue imprenable être réalisé grâce au concours des fonds européens, et du PNE dans le cadre d'un

Écrins et leur site.



Pose des pierres lors de la réalisation de la calade



PRUNIERES



Numérique et Patrimoine

Cet hiver, nous avons accueilli le conseil de développement du Pays Sud pour une réunion Patrimoine et numérique. Une réunion qui a passionné les nombreuses personnes, élus et citoyens, qui avaient fait le déplacement parfois de loin (Barcelonnette, Dignes, etc.).

Carton plein pour le conseil de développement du Pays SUD et sa commission patrimoine



L'assemblée lors à l'écoute de Jean-Maxime Flaudin (Visa-Trekking).

Le conseil de développement a réuni sa commission "patrimoine" avec pour objectifs de répondre à la demande de se rencontrer et pourquoi pas, imaginer des projets communs, partager des ressources sur le territoire du Pays Sud soit 31 communes entre Ubaye et Serre-Ponçon. Ils étaient venus nombreux : élus, acteurs du tourisme, associations ou services publics. Pour jouer pleinement son rôle d'animation de réseau, de mise en commun de ressources au service des acteurs, le conseil de développement avait choisi d'aborder deux thèmes. Le premier, "Numérique et patrimoine", autour de la médiatisation du patrimoine par les nouvelles technologies avec quatre intervenants. La médiathèque de Barcelonnette, tête de pont du réseau des médiathèques de l'Ubaye, la numérisation de documents anciens, les applications mobiles existantes sur le territoire avec Webseno et les jeux et mécanismes de jeu dans des applications mobiles ludiques avec CAP-Communication. Au travers de chacune de ces expériences, les participants ont ainsi pu se rendre compte de l'étendue des possibilités de valorisation du patrimoine et chacun dans son secteur aura pu élayer sa réflexion sur ses projets à venir. Pour les deux autres interventions, c'est "Vélo électrique et patrimoine" qui fut mis à l'honneur. Avec la marque SlowBike Tour, itinérance en vélo électrique et Visa-Trekking, la Via-Alla, de Briançon à Boscodon, en vélo électrique. L'occasion de découvrir le vélo électrique comme vecteur d'une appropriation du patrimoine lors d'une itinérance douce. Jean-Pierre Par président de la commission du conseil de développement va continuer cette réflexion partagée au service des acteurs. Tous ceux qui souhaitent continuer d'ouvrir des pistes de travail partager des ressources, peuvent rejoindre la commission Culture et patrimoine du conseil de développement.

Marie Metzinger
04 92 44 15 01/06 95 74 38 0

Débroussaillage

Pédagogique, instructive et conviviale. C'est ainsi que nous pourrions résumer l'intervention de M. Discours des services de la préfecture. Une réunion qui a permis de sensibiliser et de rappeler au travers d'exemples très concrets la nécessité et l'obligation légale du débroussaillage autour de chez soi. Une fiche technique pratique est à votre disposition à la mairie et sur le site. N'oubliez pas que tout utilisation du feu est soumis à autorisation.

Voeux & Galette des Rois !

Fin janvier l'équipe municipale présentait ses voeux à la population lors d'un moment convivial autour de la galette des Rois.

Retour en images et en vidéo sur notre site :

<http://www.prunieres.fr>

État civil

Dans le cadre des commémorations de la guerre de 14-18, M. Coevoet, fait actuellement des recherches sur les victimes de la guerre, inscrites sur notre monument aux morts. Les familles qui s'y opposeraient peuvent nous le faire savoir.



Éclairage public

Dans le cadre de notre réflexion sur les économies d'énergie, et énergies renouvelables, nous avons fait réaliser un contrôle de sécurité de l'éclairage public. À l'issue de celui-ci, des choix restent à faire entre une mise à niveau ou un remplacement de certains points, avec notamment des techniques plus durables (solaire, horloges astronomiques, etc). Ces choix seront faits courant 2015.

Inauguration du haut débit

Vous avez tous pu le constater le haut débit est totalement opérationnel sur la commune de Prunières.

La fin des travaux a été inaugurée en présence des représentants de la Région, du Département et du SMO très haut débit, le 04 juin 2015.



Pavillons bleus

Le lac de Serre-Ponçon est un des seuls lacs intérieurs à bénéficier de 4 pavillons bleus.

Ce label de qualité européen récompense à la fois la qualité des eaux de baignade, mais aussi la gestion environnementale de la zone concernée : gestion de l'eau, gestion des déchets, valorisation de l'espace naturel, etc.

Seules 166 communes en bénéficient en 2015.

Les plages récompensées :

- Port Saint-Pierre au Sauze du lac,
- La baie Saint-Michel à Chorges,
- Chanterenne à Crots,
- Les Combettes à Savines-le-Lac





Il existe plusieurs associations qui oeuvrent pour les habitants de la commune. Parmi elles, deux associations qui vont rythmer notre période estivale. L'association Sport et Culture Fête Toupinoise ainsi que PSL.

Sport Culture Fête Toupinoise

est une association née en 2008. Présidée, par Martine MARSEILLE elle a pour vocation de vous proposer, des animations tout au long de l'année.

De septembre à juin, les activités proposées sont variées. Marche nordique, Gym d'entretien ou relaxation.

Expression du corps ou rythmes endiablés, il y en a pour tous les goûts.

Un bon cocktail de remise en forme.

Ces activités seront reconduites à la rentrée (sous condition d'un minimum de participants).

Renseignements : 06 77 34 95 69



7ème édition des Marchés nocturnes

Tous les mardis, vous pourrez retrouver l'équipe de bénévoles de l'association Sport Culture Fête Toupinoise pour la 7ème édition des marchés nocturnes.

Les artisans présents vous invitent à déambuler de stand en stand à la recherche d'un objet sympathique ou de quelques produits du terroir. La traditionnelle assiette toupinoise proposée par l'association vous permettra une fois encore de passer un moment de convivialité, bercé par quelques notes de musique.

Fête communale (Org.PSL)

1 et 2 août

Cour de l'école - Prunières

1er août : 14h concours de boules
- Jeu divers pour les enfants
- Concours de tir à la corde -
Restauration.

À partir de 21h grand bal gratuit avec DJ PROLIVE.

2 août : 11 h Appétitif offert par la commune - Discours du maire - 14h Concours de boules - Thé dansant avec E. Patras
Rens. J. FARNAUD 06 62 19 67 25

Programme à venir :

Fête de l'Agneau

12 juillet

Les Gourres - Prunières

À partir de 12h

- Apéritif offert par la commune - Dégustation gratuite de l'agneau sur remise de ticket.

Pains - pizzas - Tartes - Tombola

À partir de 15h, concours de boule Rens. M. ARNAUD 04 92 22 30 97

Marchés nocturnes

tous les mardis

du 14 juillet au 18 août

Hameau de l'Église - Prunières

À partir de 19h : Espace artisanal, production locale, animations familiales et ludiques

Repas (Assiette du Terroir) 9 €

Rens. Martine MARSEILLE

Tél. 06 77 34 95 69

mart0565@gmail.com

Cinéma en plein air

06 Août

Hameau de l'Église - Prunières

À partir de 21h : «Le Tour de France exactement». Un film réalisé par Lionel DAUDET et G. CHARENSOL en 2014. Le 10 août 2011, Lionel Daudet part sans moyen motorisé pour un tour de France au plus près des frontières terrestres et du littoral...

Rens. Martine MARSEILLE

Tél. 06 77 34 95 69 ou

mart0565@gmail.com



Ouverture de la mairie

Pour vous accueillir :



Patricia



Sandrine

Horaires :

Lundi : 14h - 17h00

Jeudi : 09h - 11h30



Travaux - entretien de la commune

Yves

En dehors des heures d'ouverture, contactez-nous sur notre nouveau site Internet :

<http://www.prunieres.fr>

Emploi du feu :

Rappel : Le feu est interdit en période rouge (dates variables) ou si le vent souffle à plus de 40km/h. En période orange (à partir du 15 mars, il est soumis à autorisation, vous devez le déclarer en mairie. En période verte, l'emploi du feu est autorisé.

Dates et renseignements en mairie.

Services à la personne

Téléassistance mobile pour les personnes seules.

ADMR, Rens. 04 92 52 37 82



Déchets verts

Bien que les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie du Smictom à Savines-le-lac, la commune autorise au bénéfice exclusif de ses habitants (hors entreprise) le dépôt de déchets verts sur le lieu de la décharge. Celle-ci est ouverte du vendredi après-midi au lundi matin. Ceci est une solution temporaire dans l'attente de la mise en oeuvre par le smictom d'un broyeur itinérant qui permettra de réduire les déchets verts et de stocker les broyats.

Numéros utiles :

Gendarmerie : 04 92 50 60 01

Urgences SAMU/Pompier : 15/18

En cas d'appel, rappelez-vous que vous devez communiquer :

- votre identité et votre numéro d'appel
- précisez le lieu de l'accident et sa nature
- le nombre de victimes de l'accident
- l'état de la ou des victimes

Centre antipoison et toxicovigilance : 04 91 75 25 25

SOS femmes battues : 04 91 24 61 50

SOS Enfance maltraitée : 119

Médiateur de l'énergie :

Pour tout litige avec votre fournisseur d'électricité ou Gaz : <http://energie-mediateur.fr>

Prévention moustiques, les bons gestes.

Pour éliminer les larves, il faut :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner : *petits débris, pneus usagés (ou les remplir de terre pour ne pas les jeter), encombrants, déchets verts.*

- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine *ou supprimer les soucoupes pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide*

- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées.

- Couvrir les réservoirs d'eau *avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.*

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, il faut :

- Débroussailler, tailler les herbes hautes et haies, élaguer les arbres, réduire les sources d'humidité *limiter l'arrosage, entretenir votre jardin.*

Réunion du Conseil Municipal du 19 Mars 2015

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire, à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le jeudi 19 mars 2015 à 20 h 30 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Brigitte COMINOTTO, Robert COLOSIO, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU ;

Excusés : Néant

Secrétaire : Brigitte COMINOTTO

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 16 janvier 2015 et demande son approbation. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points à l'ordre du jour

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'ensemble du Conseil de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

la première concernant le plan de zonage.

la deuxième pour la signature d'une convention avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour l'année 2015.

Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité.

1°) Comptes administratifs 2014 : Budget principal – Budget eau et assainissement – Budget CCAS

Mme Brigitte COMINOTTO procède à la présentation des comptes administratifs (comptes établis par la commune) et propose leur approbation. Monsieur le Maire, conformément à la réglementation, ne participe pas au vote et sort temporairement de la salle. Les comptes administratifs 2014 sont approuvés à l'unanimité des membres présents. Monsieur le Maire regagne ensuite la salle et prenant connaissance du vote, remercie l'ensemble des conseillers de leur confiance.

2°) Comptes de gestion 2014 : Budget principal – Budget eau et assainissement – Budget CCAS

Mme Brigitte COMINOTTO présente les comptes établis par Monsieur le Percepteur, receveur municipal. Sur proposition de Monsieur le Maire les élus approuvent à l'unanimité l'ensemble des comptes.

3°) Affectation des résultats

Les différents comptes étant positifs, les élus à l'unanimité décident qu'il n'y a pas d'affectation de résultats à faire.

4°) Fixation des taux des 4 taxes directes locales pour 2015

Compte tenu de la baisse des dotations de l'état, il est proposé une augmentation des 4 taxes directes locales. Il est à noter qu'aucune augmentation n'a été appliquée par la commune depuis 2011.

Monsieur le Maire propose l'augmentation suivante des taux de référence :

	TAUX 2014	TAUX 2015
Taxe d'habitation :	6,43	6,49
Taxe foncière (bâti) :	5,59	5,64
Taxe foncière (non bâti) :	30,36	30,66
CFE : 13,74	13,87	

Après discussion, Monsieur le maire soumet cette augmentation au vote qui est adoptée comme suit :

2 abstentions (Mme OLIVREAU et M. DOUSSOT)

2 contres (Mme MARSEILLE et M. BAYLE)

7 pour

5°) Fixation du prix du loyer de l'appartement situé au-dessus de la Mairie

M. le Maire rappelle que suite au départ de M. COURTOIS, le logement au-dessus de la Mairie va être reloué et qu'il convient de prendre une délibération pour fixer le nouveau tarif du loyer. Après discussion le montant du loyer est fixé à 420 €.

6°) Plan de zonage de l'assainissement et de l'eau potable

M. FRAYSSINES explique ce diagnostic et après avoir relevé quelques petites erreurs dans le relevé de conclusions, les élus à l'unanimité décident d'ajourner la délibération afin que le cabinet CLAIE puisse effectuer les rectificatifs.

7°) Convention avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale

M. le Maire indique que nous devons obligatoirement conventionner avec le CNFPT pour que les agents et les élus puissent bénéficier des formations qui sont avantageuses en terme de coût.

Cette convention étant annuelle, il convient de la renouveler pour l'année 2015.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Dans le cadre des orientations budgétaires, M. le Maire présente les demandes de subventions afin que les élus puissent en débattre avant le vote du budget.

- M. MOUTIER a construit un abri autour de sa caravane sur une parcelle communale. M. le Maire indique que deux solutions s'offrent à la commune pour régulariser cette situation :

soit on saisit le tribunal d'instance avec une procédure longue et coûteuse ;

soit on fait un bail restrictif pour louer cette parcelle.

- M. le Maire indique à l'Assemblée qu'une possibilité est donnée aux communes de se regrouper afin de créer des communes nouvelles. Ce regroupement permettrait de garder les mêmes dotations.

- M. le Maire indique qu'une modification et révision simplifiée du PLU est à envisager. En effet, le règlement du PLU doit faire l'objet d'une mise à jour en vertu des nouvelles réglementations.

- M. le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements de l'Automobile Club de Monaco pour l'organisation du Rallye Monte Carlo.

- M. le Maire donne lecture des dépenses effectuées en investissement dans le cadre des délégations qu'il a reçues en début de mandat.

La séance est levée à 23 H 45.

Réunion du Conseil Municipal du 15 avril 2015

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire, à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le mercredi 15 avril 2015 à 20 h 30 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Brigitte COMINOTTO, Robert COLOSIO, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU ;

Excusés : Néant

Secrétaire : Brigitte COMINOTTO

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'ensemble du Conseil de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

la première concernant le renouvellement de l'adhésion au Fonds de solidarité pour le logement.

la deuxième pour la désignation d'un nouvel élu dans les fonctions de correspondant défense.

Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 19 mars 2015 et demande son approbation. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points à l'ordre du jour

1°) Budget primitif 2015 – Budget principal

Mme Brigitte COMINOTTO présente le budget primitif qui s'élève à 865 908,36 € dont une section de fonctionnement de 624 285,29 et une section d'investissement de 241 623,07.

La section de fonctionnement présente un résultat reporté en recettes de 335 531,72 € et comprend toutes les dépenses et recettes courantes de la commune.

La liste des subventions accordées dans le cadre du vote du budget est étudiée et approuvée par l'ensemble du conseil municipal.

La section investissement présente également un résultat reporté en recettes de 171 545,71 € ainsi qu'un reste à réaliser en dépenses de 20 000 €.

Les principales dépenses inscrites au budget concernent la révision partielle du PLU pour des modifications simples, les travaux sur les bâtiments communaux pour la mise aux normes des établissements recevant du public, une amélioration de l'éclairage public, la remise aux normes des bornes à incendie, des travaux dans le cimetière et des travaux de voirie.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

2°) Budget primitif 2015 - Budget de l'eau et de l'assainissement

Mme Brigitte COMINOTTO présente ensuite le budget de l'eau et de l'assainissement qui s'élève à 462 273,02 € dont une section d'exploitation de 210 101,27 € et une section d'investissement de 252 171,75 €.

La section d'exploitation comporte un résultat reporté en recettes de 112 807,88 € et comporte les dépenses et recettes courantes de la commune. Cette année pour la 1ère fois apparaît dans le budget le SPANC : **service public d'assainissement non collectif**. La création de ce service est obligatoire.

La section investissement comporte un résultat reporté en recettes de 23 044,47 €. Les principales dépenses seront les travaux relatifs au plan de zonage effectué sur le territoire de la commune concernant le réseau d'assainissement et le réseau d'eau, l'achat de terrains et les travaux pour la mise en conformité du périmètre de

protection de la source ainsi que des inscriptions aux hypothèques.

Ce budget est voté à l'unanimité.

3°) Budget primitif 2015 – Budget du C.C.A.S

Mme Brigitte COMINOTTO présente le budget du C.C.A.S qui s'élève à 10 311,42 € répartis ainsi : la section de fonctionnement à 10 144,42 € et la section d'investissement à 167 €.

La section d'investissement comporte un résultat reporté en recettes de 167 € et ne présente aucun projet pour cette année. La section de fonctionnement laisse apparaître un résultat reporté en recettes de 10 144,42 €. Quelques dépenses courantes ainsi que l'adhésion au FSL (Fonds de solidarité logement) et le versement d'une subvention aux Restos du Cœur sont prévues.

Ce budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

4°) Plan de zonage de l'assainissement

Pour rappel, le plan de zonage est obligatoire pour mettre en place le SPANC (service public de l'assainissement non collectif).

Après rectification de petites erreurs dans le règlement le plan de zonage est opérationnel. M. le Maire demande à l'Assemblée de donner un accord de principe sur ce plan de zonage qui va être soumis par la suite à une enquête publique.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord.

5°) Mandat de défrichement pour RTE

M. le Maire explique que suite au passage des lignes très haute tension (THT), RTE demande un mandat à la commune qui leur donnera le droit de faire une demande de défrichement à la préfecture pour la pose des poteaux. Après discussion, M. le Maire soumet cette demande au vote qui est adoptée comme suit :

- 1 contre (Mme Martine MARSEILLE)
- 2 abstentions (Mme Florence OLIVREAU et M. Jean-Pierre BAYLE)
- 8 pour.

6°) Plan d'action pour l'ONF à compter de 2016 (devis route forestière)

M. le Maire informe l'Assemblée que l'ONF doit revoir sa proposition.

La délibération est donc ajournée.

7°) Adhésion à l'Association des communes forestières des Hautes-Alpes

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à l'Association des communes forestières des Hautes-Alpes ainsi que la désignation de deux délégués. Il propose M. Bruno DURAND en titulaire et M. Roland ARNAUD en suppléant.

Cette proposition d'adhésion dont le coût s'élève à 200 € par an est adoptée à l'unanimité.

8°) Adhésion à l'Association des Elus du Parc National des Ecrins

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'adhésion à l'Association des Elus du Parc National des Ecrins pour un montant de 50 € par an.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9°) Subvention aux Restos du Cœur dans le cadre du Budget du C.C.A.S.

M. le Maire donne lecture d'un courrier des Restos du Cœur qui sollicite une subvention. Il propose une subvention d'un montant de 150 € qui sera inscrite sur le budget du C.C.A.S.

Les élus votent à l'unanimité cette subvention.

10°) Renouvellement de l'adhésion au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Le Conseil Général nous sollicite comme en 2014, pour adhérer au Fonds de Solidarité pour le logement afin d'aider les personnes les plus démunies à payer leur logement. La cotisation calculée sur le nombre d'habitants s'élève à 107,75 €. Cette décision est adoptée comme suit :

- 1 contre (M. Jérôme FARNAUD)

- 10 pour.

11°) Désignation d'un nouvel élu dans les fonctions de Correspondant Défense

M. le Maire indique à l'Assemblée qu'il souhaite être remplacé dans les fonctions de Correspondant Défense. M. Jean-Pierre BAYLE se déclare intéressé par cette représentation.

A l'unanimité sa candidature est acceptée pour remplacer M. Pierre DOUSSOT.

Questions diverses :

- M. le Maire nous informe que l'ONF qui est mandaté par l'Etat pour gérer les indemnités des forêts domaniales, nous propose d'avoir le même fonctionnement en ce qui concerne la forêt communale. Nous attendons la proposition des conventions.

- Association les Pirates du Lac : invitation à l'Assemblée Générale le 21 avril 2015.

- Association le Ski Club de Réallon : invitation à l'Assemblée Générale le 17 avril 2015.

- RTE : invitation le 24 avril 2015 à 10 h 30 à EMBRUN.

- La Chambre des Notaires : invitation à l'observatoire de l'immobilier des notaires le 23 avril 2015.

- Monseigneur DI FALCO : invitation aux célébrations de la clôture de l'année jubilaire au Sanctuaire de Notre Dame du Laus le 1er mai 2015.

- M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. Jean BERNARD, Maire de Baratier, sur la problématique du loup suite à la découverte d'un loup dans l'exploitation du GAEC « Les Nuits Blanches » et à l'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs du 9 avril 2015 dans sa commune.

- Une autorisation d'occupation des sols a été demandée par M. Nico De Cock de Saint-Sauveur qui souhaite vendre des glaces sur la commune avec son camion ambulancier.

La séance est levée à 23 H 30.

Réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2015

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire à tous les Conseillers Municipaux, et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le vendredi 16 janvier 2015 à 20 h 30 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Robert COLOSIO, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU

Excusée : Brigitte COMINOTTO

Secrétaire : Florence OLIVREAU

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 29 novembre et demande son approbation. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points à l'ordre du jour

1°) Tarifs eau - assainissement

Monsieur le Maire expose que notre tarif de l'eau est inférieur au seuil qui permet d'avoir des aides de l'Agence de l'Eau. De plus ce tarif devra obligatoirement augmenter à 0.90 € à l'horizon 2016 - 2017 pour continuer à bénéficier des aides à hauteur de 50 %.

M. le Maire propose, plutôt que de faire une augmentation brutale en 2016, de la faire progressivement et régulièrement. Rappelons que l'eau n'a pas été augmentée depuis 4 ans.

Les communes touristiques dérogent à l'obligation de plafonnement de 40 % pour la part d'abonnement (ce qui est notre cas). La politique de Prunières est de faire payer l'eau à l'ensemble des résidents y compris temporaires. Ici le Maire propose d'augmenter de 3 à 5 centimes le prix de l'eau sans toucher au prix de l'abonnement. L'ensemble du conseil décide de passer le tarif à 0.63 € l'été et 0.26 € l'hiver, soit une augmentation de 4 centimes par m³. Les abonnements et le prix du m³ d'assainissement restent inchangés.

2°) Panneaux Parc des Ecrins – Modification de délibération

Une nouvelle délibération doit être prise pour raison de modification d'un co-financeur à savoir le conseil régional remplace le conseil général à somme équivalente de 880 €. Cette décision est approuvée à l'unanimité et annule et remplace la précédente.

3°) Nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal Routier de Chorges

Le Syndicat Intercommunal Routier de Chorges qui nous permet de faire des travaux (débroussaillage, entretien chemins ruraux, fossés ...) a des statuts qui datent de 1930. Il est nécessaire notamment avec la structuration depuis en communauté de communes, de pouvoir prendre en compte cette réalité de pouvoir adapter ses tarifs aux différentes collectivités, selon qu'elles appartiennent à une com-com ou pas. Il permet la mutualisation des moyens bien utile aujourd'hui.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4°) Convention avec le CNFPT

M. Le Maire indique que nous devons obligatoirement conventionner avec le CNFPT pour que nos agents puissent bénéficier des formations. Rappelons que ces formations sont avantageuses en terme de coût. La dernière formation pour nos agents est l'habilitation électrique pour Yves BERTRAND.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

5°) Motion de soutien au maintien de la ligne ferroviaire Val de Durance

Le Maire rappelle les éléments autour de la ligne ferroviaire Val de Durance et propose de voter une motion de soutien dont il donne lecture afin de participer à la mobilisation pour ce service.

Cette motion est soutenue à l'unanimité.

6°) Rachat de mobilier du locataire

Monsieur le Maire indique que Monsieur COURTOIS quitte son logement au dessus de la mairie le 31 mars prochain. A l'époque il a effectué des travaux avec l'accord du Maire, notamment la cuisine aménagée, le plancher, ...

Monsieur le Maire propose de racheter le mobilier par déduction sur le dernier loyer. Le logement est en passe d'être reloué. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Questions Diverses :

La présence de notre commune à l'Assemblée Générale des élus du Parc des Ecrins est compromise du fait des épreuves spéciales du Rallye Monté Carlo le même jour sur la commune.

Nous avons reçu un courrier en mairie de M. MOUTIER. Cette personne possède une caravane au planet et a construit en partie sur une parcelle communale. A son installation elle était au département qui avait donné son accord semble t-il. Monsieur le Maire lors d'une rencontre lui a indiqué qu'il empiète sur le domaine privé de la commune et qu'une solution doit être trouvée. En réponse, Monsieur MOUTIER propose deux solutions : l'achat (mais ce n'est pas la politique de Prunières) ou la location.

Après discussion, il est prévu de demander un avis auprès des services de la Préfecture avant de le remettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Informations diverses :

- Le rallye Monté Carlo passe à Prunières le 24 janvier. Messieurs COLOSIO et FRAYSSINES ont assisté à diverses réunions. Pour nous la route départementale D9 est bloquée à l'embranchement du Serre, et à l'embranchement de la D9 et des Gourres.

Pour les routes communales du Serre et des Gourres, un arrêté est pris afin d'assurer la circulation des riverains munis d'un badge et des véhicules de secours éventuels. Le stationnement sur la chaussée est formellement interdit. Cet arrêté est affiché en mairie et sur les départs de ces voies.

Il est envisagé de mettre en place des navettes depuis les parkings de la RN 94 pour acheminer les spectateurs.

- Le très haut débit :

Selon nos informations, les abonnements auprès des fournisseurs d'accès seront disponibles début avril prochain.

- Le T3 de l'OFFICE H.L.M. est libre fin janvier. Le loyer est estimé à 400 euros.

- La distribution des colis auprès des personnes âgées de plus de 80 ans a été bien appréciée au vu des courriers reçus.

- Dimanche 18 janvier la cérémonie des vœux aura lieu dans la salle des cérémonies suivie de la dégustation de gâteaux des rois. Tous les habitants de la commune y sont conviés. M. le Maire a invité également tous les Maires de la Com.Com, et quelques personnalités proches de la commune.

- Suite au courrier sur le manque de soins infirmiers, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) s'est saisie du dossier et a provoqué une réunion à laquelle M. le Maire a été convié. Il ressort de cette réunion qu'il serait souhaitable que les SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) puissent ponctuellement intervenir sur des secteurs différents de leur zone de compétence. Et par ailleurs que leurs effectifs soient renforcés en périodes d'affluences touristiques. L'ARS étudie la faisabilité de ces solutions.

M. le Maire donne ensuite la parole aux conseillers présents :

- La sortie de la route des vignes sur la nationale 94 est parfois compliquée : panneau STOP gênant, bourrelets de neige, visibilité réduite par la pousse des arbres... La mairie rencontre le nouveau responsable de la DIRMED lundi 19 janvier en mairie afin d'évoquer tous les problèmes concernant la RN 94.

- Madame OLIVREAU informe le conseil de la réécriture de la charte du Pays Sud. La population est invitée à s'exprimer sur ce projet.

- Le Syndicat Intercommunal d'éclairage public projette la vérification électrique de tout le réseau. Les différents projets concernant l'éclairage public dépendent des résultats de cette vérification.

La séance est levée à 22h30.

